



OCTOBRE 2014

Eurolacq Entreprises est une structure associative créée en 1992. Elle assure la gestion des pépinières d'entreprises construites par la communauté de communes de Lacq-Orthez. Elle s'inscrit dans le cadre de la diversification économique du bassin de Lacq, au service de la création et du développement de la jeune entreprise. Rencontre avec Patrice LAURENT, son Président.

Eurolacq Entreprises s'apprête à modifier son statut. Pourquoi ce changement ?

Cette évolution est destinée à mettre en phase la structure Eurolacq Entreprises avec le rayonnement que celle-ci a su acquérir 20 ans après sa création, principalement sur le bassin de Lacq-Orthez, mais également au cœur des Pyrénées-Atlantiques.

A ce jour, l'association Eurolacq Entreprises anime, gère et promeut un réseau de 5 pépinières d'entreprises sur le bassin de Lacq-Orthez - Artix, Mourenx, Biron-Orthez, Arthez-de-Béarn et Monein - tout en assurant la présidence du réseau aquitain des pépinières d'entreprises composé d'une trentaine de structures. Son expertise est ainsi mise à disposition des territoires désireux de mettre en place une pépinière.

Quels types d'aides ou d'accompagnement proposez-vous aux entrepreneurs ?

Nous proposons bien sûr de l'**hébergement** et un **ensemble de services partagés et d'espaces mutualisés** tels que salles de réunion, reproduction, très haut débit, téléphonie, sécurité, bureautique, documentation, secrétariat, etc. Cette mutualisation permet aux entreprises encore en phase de démarrage de se concentrer uniquement sur leur cœur de métier.

Nous avons également mis en place un dispositif d'**accompagnement** pour pérenniser les entreprises entrées en phase de croissance.

Autre point important, Eurolacq Entreprises est **agrée organisme de formation professionnelle** et à ce titre forme une trentaine de stagiaires par an. La structure a d'ailleurs été missionnée par **Pôle emploi, l'AGEFIPH et le Conseil Général** pour accompagner les porteurs de projets, les demandeurs d'emplois, les travailleurs handicapés et les bénéficiaires du RSA, en phase de création d'activité. A ce jour, 800 porteurs de projets ont été accompagnés à la création d'entreprises, ce qui représente plus de 1 900 emplois créés. Comme vous pouvez le constater, ici on propose bien plus qu'un service d'accueil aux entreprises.

De nouvelles implantations d'entreprises à venir ?

L'attrait pour les pépinières du réseau est réel. Actuellement, six candidatures sont à l'étude par le comité d'agrément composé d'élus, de chefs d'entreprise et du directeur du réseau. Les entrepreneurs intéressés appartiennent à des secteurs d'activités très variés : les travaux publics, le secteur bancaire, les énergies renouvelables et même la performance en langue étrangère.

Il est donc évident que les 27 entreprises, actuellement hébergées sur les 5 pépinières, seront rejointes très prochainement par de nouvelles.

Depuis la création du réseau, plus de 130 entreprises ont été créées et pérennisées correspondant à la création de près de 600 emplois directs.

Aujourd'hui, le réseau affiche un taux de pérennisation au-delà de 5 ans de 83%. Un beau succès.